

Elections fédérales

**Rejet de la politique de la coalition gouvernementale,
rejet de la politique d'intégration à l'UE**

**Progression du PS au Conseil national et au Conseil des
Etats et montée en force des syndicalistes**

**Rencontre européenne pour la paix, la démocratie et les droits ouvriers,
pour l'union libre et démocratique des nations libres d'Europe**

**Délégations d'Albanie, Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grande
Bretagne, Grèce, Italie, Portugal, Roumanie, Serbie, Suède, Suisse, Ukraine**

Les 18 et 19 octobre ont eu lieu les élections fédérales. Le comité de rédaction du *Journal* avait pris position pour une majorité et un gouvernement du PSS, partant de l'appréciation que les mobilisations des travailleurs, qui constituent la majorité sociale dans le pays, se multipliaient. Grèves, manifestations, référendums remettaient en cause la politique du gouvernement et de la majorité du Parlement favorable aux capitalistes et aux banquiers. Ces mobilisations posaient par conséquent la question d'une issue politique, à savoir l'élection d'une autre majorité et d'un autre gouvernement, qui représente réellement les intérêts des travailleurs et qui permette de mettre un coup d'arrêt à l'avalanche de déréglementation et de démantèlement social. Constatant le rôle joué par le PSS, avec les syndicats, dans le rejet par le peuple de la Loi de privatisation de l'électricité (LME), les prises de position de ce parti en faveur des services publics, nous avons soutenu une déclaration de syndicalistes et de membres du Parti socialiste appelant à élire une majorité et un gouvernement du PSS.

Les élections fédérales n'ont pas permis d'ouvrir une telle issue, même si les éléments de remobilisation de l'électorat du PS ne manquent pas. Au Conseil national, le PS progresse d'un siège. Cette progression se dessine aussi au Conseil des Etats : à Neuchâtel, Jean Studer est élu au

Editorial

La coalition se disloque... Place à l'action unie du PSS et des syndicats

par Alexandre Anor

premier tour et le PSN, profitant de la division dans le camp bourgeois, a décidé de maintenir sa deuxième candidate au second tour ; à Genève, où la participation est en hausse, Christiane Brunner est élue malgré la liste de division de l'Alliance de gauche ; à Berne, le PS gagne un siège... Ce résultat est à mettre en relation avec la place que le PSS a occupée du point de vue du combat contre le démantèlement social.

Si l'essentiel des commentaires politiques tourne autour de la progression de l'UDC, cela ne doit cependant pas nous cacher le fait que les partis bourgeois dans leur ensemble ont reculé. Le Parti radical perd 7

sièges, le Parti démocrate chrétien en perd 7 et le Parti libéral en perd 2. Ce sont 16 sièges des partis traditionnels de la bourgeoisie qui ont été perdus alors que l'UDC n'en gagne que 11. Le Parti radical et le PDC, qui ont 4 sièges au Conseil fédéral, se sont littéralement effondrés. Le gouvernement de coalition va se trouver, quelle que soit la nouvelle formule, extrêmement affaibli. Pourtant, il ne fait aucun doute que les partis bourgeois, même affaiblis et divisés, vont continuer à exiger la poursuite de la même politique de déréglementation. De ce point de vue, si l'UDC s'est illustrée par ses prises de position contre l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne, il n'en demeure pas moins qu'elle est favorable à l'application des directives européennes de déréglementation, tout comme le PRD et le PDC qui les ont appliquées, ce pourquoi ils ont été sanctionnés par l'électorat.

Le consensus politique qu'exige la coalition gouvernementale n'existe plus. C'est ce que montre le coup de force des conseillers d'Etat tessinois, qui ont retiré à la ministre socialiste la direction de ses dossiers, parce qu'elle refusait le budget d'austérité. La perspective d'une majorité et d'un gouvernement du PSS qui rompt avec les directives européennes de libéralisation continuera donc à se poser. Le référendum lancé par le PSS et l'USS contre la 11^e révision de l'AVS sera une étape dans cette voie.

ELECTIONS
FÉDÉRALES

TESSIN

«Préférence pour les formations de l'opposition»

Les élections ont été marquées par la fin de la politique de consensus. Comme le relève Eric Hoegli dans Le Temps du 20 octobre : « En plébiscitant l'UDC, en favorisant les Verts et en soutenant les socialistes, l'électorat a marqué sa préférence pour les formations de l'opposition ». La progression du PS varie selon les cantons. Les articles ci-contre présentent la situation dans les cantons du Tessin et de Neuchâtel.

Parmi les autres cantons, on peut relever le cas de Genève où Solidarité et le Parti du Travail contestaient la candidature de Christiane Brunner au Conseil des Etats et présentaient leurs propres candidats. Cette division n'a pas empêché l'élection de Mme Brunner au 1^{er} tour. Cette mobilisation de l'électorat en faveur du PS a également eu des conséquences au Conseil national où le PS passe de 20 à 24.8% et gagne 1 siège au détriment du PdT, qui passe de 8.7 à 2.7%.

A Bâle-ville, le socialiste Gian-Reto Plattner, seul élu du demi-canton au Conseil des Etats, ne se représentait pas, ce qui faisait craindre la perte du siège du PS. Contre toute attente, Anita Feitz a été élue au premier tour en obtenant 27'521 voix, alors que les 6 candidats bourgeois qui lui étaient opposés obtiennent au total 25'334 voix. Comme à Genève, la mobilisation en faveur du PS a eu des conséquences au Conseil national où le PS passe de 33.3 à 41.2%.

Elections fédérales

«Coup d'état» et grèves au Tessin

Les résultats électoraux du PS au Tessin n'ont pas retenu l'attention des médias. Pourtant, outre la réélection de Franco Cavalli et de Fabio Pedrina, les socialistes font un véritable saut en avant, passant de 18,7 à 25.8% de suffrages. Ce ne sont que pour quelques centaines de voix que le PS n'a pu décrocher le troisième siège... ! Certes, les retombées de la crise politique provoquée par la suspension partielle de la socialiste Patrizia Pesenti de ses fonctions au Conseil d'Etat (vendredi 17 octobre), sont pour quelque chose dans l'avancée électorale des socialistes. Le PS a soutenu son élu et s'oppose fermement aux coupes budgétaires qui frappent en particulier le Département de la santé et des affaires sociales, l'école et l'administration cantonale. Comme partout,

la politique d'économies budgétaires de la droite frappe des budgets sociaux pourtant indispensables. Mais les conseillers d'Etat bourgeois ne peuvent tolérer que la responsable socialiste d'un département social s'oppose aux coupes budgétaires parce qu'elles rendraient encore plus précaires les conditions de vie de dizaines de milliers de Tessinois... Une manifestation spontanée, qui a réuni 5'000 personnes dimanche après midi, a réclamé la restitution du département à Pesenti et protesté contre ce qu'on a appelé un coup d'état blanc, unique dans l'histoire tessinoise et suisse... Cette résistance a placé les conseillers d'Etat bourgeois dans une telle situation, que l'on est en droit de penser qu'ils ont cherché à cacher au peuple l'ampleur des répercussions sociales de leur budget d'austérité.

Quatre jours après l'éviction de Pesenti (mercredi 22 octobre), le Conseil d'Etat a été contraint d'annuler sa propre décision! La bataille contre le budget, le pire de tous les temps, vient par contre de commencer. Après la grève des étudiants (20 et 21 octobre), il y aura la grève des enseignants le 12 novembre et, le 3 décembre, une grève dans tous les secteurs d'une demi-journée, lancée par les syndicats et à laquelle ont déjà donné leur soutien un grand nombre d'associations (pour l'école publique, pour la défense du service public, des consommatrices, des parents d'élèves, des responsables du secteur social,...). Il s'agit d'une confrontation déterminante pour le futur du canton.

Correspondant

NEUCHÂTEL

Neuchâtel: progression du PS

Neuchâtel, les élections fédérales ont été marquées par une hausse importante de la participation, qui passe, pour le Conseil national, de 33.96 à 50.29%. Cette hausse s'explique partiellement par l'introduction du vote par correspondance, mais elle est surtout due à une remobilisation de l'électorat. Pour la première fois dans l'histoire du canton, un candidat socialiste, en l'occurrence Jean Studer, a franchi la barre de la majorité absolue dans le 1^{er} tour de l'élection au Conseil des Etats. Sa colistière, Gisèle Ory, fait jeu égal avec la radicale Michèle Berger-Wildhaber, candidate sortante soutenue par le Parti radical et le Parti libéral. Pour le Conseil national, le Parti socialiste progresse légèrement en passant de 28 à 29.2% des votants. Il reste le premier parti du canton et maintient ses 2 élus (sur 5) au Conseil national. Si

l'UDC fait une arrivée remarquée dans le canton, avec 22,4% des votants et un élu, elle le fait principalement au détriment des autres partis de droite. Le Parti radical perd 5.6%, le Parti libéral quant à lui perd 9.6% et disparaît de la représentation neuchâteloise aux Chambres, alors qu'avant les élections de 1999, il avait encore deux conseillers nationaux et un conseiller aux Etats. La question du maintien de la candidature de Gisèle Ory au deuxième tour s'est posée au sein du PS. Fallait-il essayer d'avoir 2 élus socialistes aux Etats alors que la position traditionnelle du parti était de demander, au nom du consensus, une représentation équilibrée du canton de Neuchâtel au Conseil des Etats? Mais, comme le relève le communiqué du PSN : « Le pacte républicain est au plus mal. Les radicaux et libéraux ont brisé le consensus

neuchâtelois en ne tenant aucun avis des positions du groupe socialiste au Grand Conseil et en imposant systématiquement leurs propositions sans faire aucun compromis. Dès lors, le pacte républicain, qui prévalait dans la représentation aux Etats, ne constitue plus une alternative crédible face à l'arrivée de l'UDC dans le canton. ». Il était difficile pour le PS de retirer sa candidate au profit de la candidate radicale, au nom de la lutte contre l'UDC, alors que dans le même temps il organise des stands de récolte de signatures pour le référendum contre la révision de l'AVS et qu'il fait campagne contre le paquet fiscal, deux attaques impulsées directement par le PRD et l'UDC. Dans ces conditions, le PS a logiquement décidé de présenter Gisèle Ory au deuxième tour et d'appeler à la mobilisation pour obtenir son élection.

Daniel Hofer

INTERVIEW

Luc Deley, syndicaliste
des services publics

Conférence nationale en défense des services publics et contre les privatisations

Tu es un des organisateurs de la Conférence nationale en défense des services publics et contre les privatisations qui s'est réunie le 16 septembre dernier à Berne, quel est le bilan que tu tires de cette initiative ?

Cette conférence a été organisée à l'initiative du Comité national « en défense des services publics et contre les privatisations ». Dans une période de mobilisations qui a permis le triomphe contre la LME, de nombreux responsables syndicaux et d'élus socialistes ont co-signé une Déclaration qui affirmait l'opposition à la politique de privatisation et de démantèlement des services publics et posait la question du gouvernement dont aurait besoin les travailleurs pour respecter ces aspirations. C'est ainsi que la déclaration mettait en avant la nécessité

d'un gouvernement qui exprime son attachement au service public, à la démocratie. La Déclaration appelait à ouvrir la discussion sur cette question dans le cadre de cette Conférence nationale en défense des services publics et contre les privatisations.

A la veille des élections fédérales, avec la participation de dirigeants de tous les syndicats des services publics, nous avons lancé une discussion qui s'est traduite dans la résolution présentée à la Conférence. Cette dernière affirme : « Les travailleurs, la majorité de la population, sont prêts à élire les candidats du PSS pour stopper les privatisations et le démantèlement des services publics, parce que les services publics incarnent la démocratie et la cohésion de la Confédération.

La satisfaction de ces revendications nécessite un changement de majorité, un changement de gouvernement. Il faut un gouvernement du Parti socialiste, représentant les intérêts de la majorité de la population, en défense des services publics, contre les privatisations, un gouvernement qui exprime son attachement à la démocratie et qui ne se soumette pas aux directives européennes de libéralisation. » Lors de la Conférence, un appel a été lancé pour une majorité et un gouvernement du PSS, invitant à voter massivement pour les candidats du PSS lors des élections fédérales.

Justement, comment interpréter les résultats de ces élections ?

Les résultats montrent que dans presque tous les cantons, une mobilisation remarquable de l'électorat socialiste a eu lieu, même si cela ne s'est pas forcément traduit par un gain en sièges. C'est l'élément le plus important de ces élections, car cette mobilisation, sur le plan électoral, apporte la confirmation que les tra-

vailleurs sont prêts à soutenir le PSS dans ses prises de position contre la LME, en soutien à la manifestation de ce printemps contre la guerre en Irak, ainsi que celle du 20 septembre en défense des retraites. A l'évidence, il y a là une orientation qui correspond aux aspirations de larges couches de la société.

La deuxième constat, c'est le vote sanction contre la politique de démantèlement social du Conseil fédéral, sanction d'autant plus importante que le PRD et le PDC ont appliqué scrupuleusement toutes les orientations qui s'appuyaient sur les directives européennes de libéralisation et y compris la destruction des assurances sociales. De plus, la progression de l'UDC ne comble pas la perte subie par les radicaux et le PDC. Ces partis s'effondrent et ne représentent même pas le tiers des électeurs.

Et maintenant ?

Le Comité national « en défense des services publics et contre les privatisations » doit se réunir et tirera un bilan de ces élections et des mesures qu'il considère utiles. Mais d'ores et déjà, le lancement par le PSS et les syndicats du référendum contre la 11^{ème} révision de l'AVS, montre la voie : la défense des acquis sociaux. Une politique qui stoppe le démantèlement de l'Etat social à coups de directives de libéralisation dictées par l'UE. De ce point de vue, la Rencontre européenne des 20 et 21 septembre, à laquelle j'ai participé, souligne l'importance d'agir pour le maintien de l'indépendance de nos organisations syndicales, contre les directives de libéralisation et les menaces que le nouveau projet de Constitution européenne fait peser en Suisse, comme dans tous les pays d'Europe.

Propos recueillis par la
rédaction

Communiqué de presse FTMH

« Le Syndicat FTMH se réjouit des bons résultats réalisés par ses candidats lors des élections au Conseil national 2003. (...) Le succès des candidats FTMH met (...) en lumière un résultat essentiel de ces élections : Les forces sociales et écologistes de ce pays qui luttent avec force contre le démantèlement social (...) sont sorties renforcés de cette élection. Cette résistance se poursuivra dans les quatre années à venir. »

Communiqué de presse USS

« Au-delà de l'ultimatum très habilement lancé pour un deuxième conseiller fédéral UDC (en la personne de Christophe Blocher), on a oublié qu'en plus d'une redistribution des forces au sein de la droite (+ 4,1% pour l'UDC et autant de moins pour le PDC et le PRD, selon l'OFS), ces élections ont été marquées par un fort glissement à gauche (+3,2% pour le PSS et les Verts, OFS). De plus, au sein de la gauche, la députation syndicale n'a jamais été aussi puissante depuis 80 ans. (...) »

Socialistes : un Groupe fortement syndical

Durant la législature qui prend fin, le Groupe socialiste du Conseil national comptait 8 syndicalistes professionnels ou président(e)s semi-professionnels d'une fédération affiliée à l'USS, ou encore président(e) d'une union syndicale cantonale ou locale. Cette délégation sort clairement renforcée des dernières élections. (...) La présence syndicale dans ce nouveau parlement fédéral apparaît de ce fait très relevée. Tout le pays en profitera et en premier lieu les travailleuses et les travailleurs, comme les rentières et les rentiers AVS et toutes et tous les « petits » de notre société. La preuve est ainsi faite que les syndicats sont considérés non seulement comme acteurs sociaux de poids, mais aussi comme des parlementaires efficaces dans leur lutte pour la justice sociale. »

IMPRESSUM

Editeur responsable:
Michel Gindrat

Comité de rédaction:
Alexandre Anor
Paul Bayard
Luc Deley
Marzia Fiastrri
Simone Girodo
Antonio Herranz
Daniel Hofer
Claude Iseli
Max Robert
Michel Zimmermann

Rédaction et administration:
Union des cercles pour une
politique ouvrière
Case postale 1
1211 Genève 28
CCP: 12-67458-3
Fax: 022-733 87 31
www.ucpo.ch

Protection des jeunes au travail, travail des enfants

Jusqu'où iront-ils? Retour au Moyen-Age!

La nouvelle est tombée comme un coup de massue : les protections existantes pour les jeunes au travail et l'interdiction du travail des enfants sont remises en cause en Suisse.

Le Conseil fédéral veut en effet abaisser l'âge de protection des jeunes au travail à 18 ans. Actuellement, cette protection contre le travail de nuit, le travail du dimanche, la surcharge de travail et les travaux dangereux existe pour les jeunes travailleurs (ayant terminé leur formation ou sans formation) jusqu'à 19 ans et pour les apprentis jusqu'à 20 ans. Sous la pression des milieux patronaux et de nombreux cantons qui sont chargés de la surveillance de ces mesures de protection, le Conseil fédéral a ouvert une consultation pour modifier la Loi sur le travail (LT) dans ce sens.

Cette offensive des milieux patronaux, avec en première ligne les patrons de l'hôtellerie-restauration, a été lancée au moment de la consultation d'une nouvelle ordonnance d'application de la Loi sur le travail, l'OLT5, qui devait être consacrée à la protection des jeunes gens au travail. Lors de cette consultation, outre l'abaissement de l'âge de protection, il est apparu toute une série de demandes de déréglementation et même d'autorisation du travail des enfants. La lecture du rapport sur les réponses à la consultation est affligeante. La volonté des patrons est claire et nette : employer des jeunes la nuit et le dimanche même lorsque cela n'est pas une pratique courante de la profession comme dans les boulangeries, abolir les autorisations pour le travail de nuit et le dimanche, remettre en cause l'interdiction d'effectuer des travaux dangereux, augmenter la durée du travail des jeunes en scolarité, et enfin abaisser à 11 ans la limite actuelle de 13 ans pour les travaux légers et les courses !

Alignement sur l'Union européenne

Avec cette première mesure d'abaissement de l'âge de protection des jeunes à 18 ans, le Conseil fédéral et le patronat souhaitent aligner la législation suisse aux directives minimales de l'Union européenne. Pour satisfaire les besoins des patrons qui n'hésitent pas, déjà aujourd'hui et en particulier dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, à violer toutes les mesures de protection, à faire travailler les jeunes au-delà de 22h, le dimanche et durant des périodes de plus de 12h par jour alors que la loi fixe un maximum de 9h, le Conseil fédéral est prêt à remettre en cause une protection fondamentale dans un pays comme le nôtre.

L'Union syndicale suisse (USS) demande vivement qu'il soit renoncé à ce projet et qu'en lieu et place soit adop-

tée et mise en vigueur l'ordonnance sur la protection de la jeunesse (OLT5), qui est aujourd'hui en suspens en raison de la révision de la LT. L'USS juge l'«idée» du Conseil fédéral «scandaleuse» et elle «exige au contraire un développement de la protection des jeunes» (*communiqué du 22.10.2003*).

Le Conseil fédéral, au nom d'un alignement aux normes européennes, n'hésite pas à balayer les remparts protégeant un tant soit peu les jeunes gens contre l'abus des patrons, au détriment de leur formation, de leur vie sociale et de leur santé. Concernant les travaux dangereux, il est prouvé que le risque d'accidents professionnels des jeunes sont beaucoup plus élevés, en raison de leur inexpérience mais aussi du comportement des jeunes face au danger.

Simone Girodo

Respect de la Convention 138 de l'OIT !

Après l'abaissement de l'âge de protection, où s'arrêtera le Conseil fédéral ? Le patronat veut remettre à l'ordre du jour le travail des enfants dès l'âge de 11 ans. Or la Suisse, après une bataille importante à laquelle a participé l'UCPO, a ratifié en 1999 la Convention 138 de l'OIT interdisant le travail des enfants.

Après la modification de la Loi sur le travail qui a réintroduit le travail de nuit des femmes dans l'industrie, après la réduction des protections en matière de chômage, le relèvement de l'âge de la retraite, la 4^{ème} révision de l'assurance invalidité, la baisse des rentes AVS - la liste n'est pas exhaustive -, le gouvernement s'attaque aux protections des enfants au travail. Jusqu'où iront-ils ?

S G

GENÈVE

Stop aux fermetures de poste

Après la décision de fermer les postes de campagne, la direction de La Poste annonce la fermeture des offices de Miremont et du Grand-Pré. Le Groupement des habitants du quartier de la Servette et du Grand-Pré s'opposent à ce démantèlement.

La direction nationale de La Poste annonce le 22 octobre dernier que l'office du Grand-Pré doit fermer le 1^{er} mars 2004. Le groupement des habitants du quartier de la Servette et du Grand-Pré contre la fermeture des bureaux et des offices de poste s'oppose à cette restructuration. Son mandat : les 4500 signataires de la pétition adressée au Département fédéral de M. Leuenberger ainsi qu'au Grand Conseil genevois et à la Ville de Genève.

En 2000, La Poste comptait 3390 bureaux et offices de

poste dans toute la Suisse. En 2002, 469 postes étaient fermées. Actuellement, selon le syndicat de la Communication ce sont 800 postes qui ont déjà été fermées. Mais les fermetures se poursuivent. Après la fermeture des postes des communes de campagne : La Plaine, Choulex, Soral, etc. La Poste avait annoncé la fermeture des postes de Miremont, de La Cluse et des Acacias et le déplacement de 5 autres. Aujourd'hui, elle décide de fermer celle du Grand-Pré et menace Grange-Canal, Cornavin Dépôt, Servette, sans oublier le sort incertain de la poste de Saint-Jean. Qui peut croire que l'on peut faire mieux avec moins, alors que la population genevoise dépasse les 400.000 habitants !

Le groupement des habitants du quartier s'oppose à cette dégradation et se mobilise contre la fermeture. Il convoque une assemblée générale

de mobilisation le 5 novembre prochain, un « tous-ménages » a été diffusé massivement dans les quartiers autour du Grand Pré. Cette action est soutenue par le Parti socialiste et le Syndicat de la Communication région de Genève. De nombreux soutiens de députés et de conseillers nationaux ont été enregistrés. En outre, une motion acceptée par le Conseil municipal « demande au Conseil administratif de s'adresser sans délai à la direction de La Poste pour qu'elle renonce à supprimer ses locaux à la rue du Grand-Pré. » Pour leur part, les autorités municipales contestent « la décision de La Poste de fermer dès le 1^{er} mars 2004 le bureau postal du quartier du Grand-Pré. »

Enfin, le groupement des habitants doit être reçu dans les jours qui viennent par les autorités de la Ville de Genève.

Correspondant

AVS

Pour la défense des rentes

Le référendum contre la 11^e révision de l'AVS lancé dans l'unité par le PSS et l'USS

Après le sauvetage de l'indice mixte, passons à l'enterrement de la 11^e révision de l'AVS

Aujourd'hui, le Comité de l'Union syndicale suisse (USS) a qualifié de « succès important » la mobilisation syndicale de cet automne. Il a en effet fallu l'opposition vigoureuse des syndicats pour que la droite change d'avis au sujet de l'indice mixte, dont la suspension a ainsi été sortie du programme d'austérité de Monsieur Villiger. Simultanément, le Comité de l'USS a décidé de poursuivre son action contre le déman-

tèlement de l'AVS et de lancer le référendum contre la 11^e révision de cette dernière. En refusant toute atténuation des conséquences sociales de la retraite à la carte, la majorité de droite du Parlement fédéral a grossièrement manqué aux promesses faites à l'époque en la matière. La 11^e révision de l'AVS n'est de ce fait plus qu'un projet de démantèlement pur et simple ; qui plus est, principalement sur le dos des femmes. Le Comité de l'USS est certain que le peuple suisse le rejettera dans les urnes.

Communiqué USS

Le PS entend bien s'opposer de toutes ses forces à la 11^e révision de l'AVS

Cette révision de l'AVS aura les conséquences suivantes :

- L'élévation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans qui permet au premier pilier d'économiser 400 millions de francs.

- La réduction des rentes de veuve (économie : 250 millions de francs).

- L'adaptation des rentes au renchérissement tous les trois ans au lieu de tous les deux

ans (économie : 150 millions de francs).

Cette réduction massive des prestations n'est en rien compensée par un quelconque amélioration de la prévoyance sociale, bien au contraire. La 11^e révision de l'AVS n'est ainsi qu'un démantèlement social supplémentaire au détriment des femmes et des bas et moyens revenus.

Le PS mettra tout en œuvre pour que la population puisse corriger cette injustice flagrante par le biais d'une votation.

Communiqué PS

GENÈVE

Modernisation du système d'évaluation des fonctions

Le budget du canton de Genève, suite à diverses manœuvres de la bourgeoisie visant à diminuer les recettes, est actuellement déficitaire. C'est l'occasion rêvée, pour les champions de l'orthodoxie budgétaire et les créanciers qui exigent – immédiatement – un exorbitant retour sur leur investissement, de s'attaquer de front à la fonction publique. Pensez donc, les fonctionnaires touchent des salaires qui sont fixés par la loi, garantis, augmentés régulièrement et automatiquement... C'est à la fois extrêmement dispendieux, et hautement contestable : contraire aux lois de la libre entreprise...

Autre scandale : les cadres supérieurs, dans le secteur public, touchent des salaires sensiblement inférieurs à ceux de leurs confrères du secteur privé (plus de 20% de différence en moyenne). En même temps, les traitements des basses classes de fonctions sont sensiblement supérieurs à ceux des homologues du secteur privé. Le Conseil d'Etat impulse depuis 1999 un vaste processus de réforme du système d'évaluation des fonctions. Le pro-

jet s'inspire des choix politiques qui ont récemment été opérés dans différents pays de l'OCDE. La modification fondamentale que relèvent les auteurs d'un rapport publié par le CE en juillet dernier, c'est l'introduction de l'arbitraire dans le système des rémunérations, sous la forme de primes à la prestation, d'indemnités diverses en remplacement des mécanismes automatiques (voir ci-contre).

Dans les cantons suisses, sous des dénominations et des prétextes divers, c'est le même mouvement que l'on observe, à savoir, entre autres :

- ◆ Abandon des pratiques d'augmentations générales à l'ancienneté ;

- ◆ Evaluation des fonctions qui permette de gérer la diversité et non pas de contrôler l'uniformité ;

- ◆ Modification des systèmes traditionnellement axés sur l'importance de la formation et de la fidélité vers des systèmes fondés sur la responsabilité et la performance...

Réévaluation

Le Conseil d'Etat cherche ainsi à imposer un système qui, par le biais de la réévaluation, permette à la fois de déréglementer, de diminuer la masse salariale et de rapprocher les trai-

tement de la situation qui prévaut dans le privé.

Cela passe par la définition de nombreux critères devant définir les fonctions. Ceux-ci ont été élaborés de façon à revaloriser les fonctions dirigeantes.

Pour mémoire, nos fonctions sont actuellement évaluées sur des critères simples, à savoir la qualification requise, le degré d'effort, et l'ancienneté. La proposition qui a été faite apporterait comme « innovations » principales :

- ◆ Elaboration de nouveaux critères permettant de dévaloriser les fonctions « subalternes », et de revaloriser les fonctions dirigeantes (expérience, complexité, diversité, évolutivité, analyse, syn-

thèse...)

- ◆ Marginalisation, dans les critères retenus, de la qualification requise ;

- ◆ Eclatement du système en une myriade de fonctions distinctes ;

- ◆ Suppression des mécanismes salariaux liés à l'ancienneté et leur remplacement par des primes individuelles ; le modèle retenu a, en outre, l'avantage de ne permettre aucune comparaison avec le système actuel !

Le Conseil d'Etat a maintenant été saisi d'un rapport, sur lequel il doit statuer normalement en décembre. Les travailleurs ne peuvent accepter cette attaque, et il convient d'ores et déjà de préparer la mobilisation.

L'offensive de déréglementation

Traversant tous les pays de l'OCDE, les auteurs du projet signalent une tendance générale à l'œuvre partout, qui se traduit par les mesures suivantes :

- ◆ Réduction de l'indexation de la rémunération sur les prix ;

- ◆ Réduction de l'automatisme ;

- ◆ Introduction d'un plus grand degré de sensibilité aux conditions du marché du travail au niveau local ;

- ◆ Adaptation du système de rémunération au nouveau système de gestion ;

- ◆ Modification de la place de la motivation dans la rémunération, grâce à une plus forte relation avec les responsabilités et les prestations fournies.

C'est l'héritage de l'ère Thatcher, pour qui les auteurs ne cachent pas leur admiration.

Rencontre européenne Pour la paix, la démocratie et les droits ouvriers Pour l'union libre et démocratique des nations libres d'Europe

* La Rencontre européenne « pour la paix, la démocratie et les droits ouvriers, pour l'union libre et démocratique des nations libres d'Europe », a été convoquée à l'occasion de la Rencontre « pour la défense des conventions de l'OIT et l'indépendance des organisations syndicales », réunie le 15 juin 2003 à Genève, à l'initiative de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples.

* La Rencontre européenne s'est tenue les 20 et 21 septembre 2003 avec des délégations des pays suivants : Albanie, Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grande Bretagne, Grèce, Italie, Portugal, Roumanie, Serbie, Suède, Suisse, Ukraine. Le délégué de Russie, s'ayant vu refuser son visa, n'a pu participer à la Rencontre.

* La Rencontre européenne a décidé la Constitution d'un bureau de liaison, sur la base de la déclaration soumise à la Rencontre européenne. Ce bureau de liaison européen se constitue en comité de correspondance qui publiera tous les quinze jours un 4 pages dans Informations internationales, lettre hebdomadaire de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, des informations sur les institutions de l'Europe, des informations fournies par les correspondants de chaque pays.

* La Rencontre européenne a également enregistré plusieurs propositions d'initiatives et campagnes :

- Une adresse aux travailleurs américains et à leurs organisations;

- Poursuivre et amplifier la campagne pour la libération de Miron Cozma, militant syndicaliste emprisonné, par la constitution d'une commission syndicale internationale qui viendrait enquêter en Roumanie pour établir la vérité;

- Mener une campagne internationale contre la remise en cause des droits syndicaux au Pakistan et tout particulièrement contre les menaces qui pèsent sur Gulzar Chudrhy, Président de l'APTUF du Penjab, Khrshid Ahmed, secrétaire général de l'APTUF, ainsi que sur six autres responsables syndicaux;

- Etablir une correspondance entre les délégués d'Europe sur les conséquences de la politique de l'Union européenne et de tous les gouvernements, sur la situation des femmes travailleuses dans chacun des pays d'Europe;

- Soutien à la délégation internationale qui se rendra en Irak « pour mener une enquête et évaluer la situation de la classe ouvrière, des droits ouvriers, des organisations syndicales »;

- Etablir une relation avec la « Conférence des travailleurs de toute l'Asie » qui se tiendra à Mumbai les 6 et 7 décembre prochains et avec la « Conférence contre l'ALCA » qui se tiendra à Sao Paulo les 12 et 13 décembre 2003;

- Il a été également proposé d'envoyer une délégation de la Rencontre européenne à la conférence qui se tiendra le mois prochain en Allemagne « pour une véritable unification de l'Allemagne ».

Intervention d'un délégué français

La Constitution européenne commentée par un de ses rédacteurs

Le principe même de l'élaboration d'une Constitution remet en cause la souveraineté des Etats-nations dans lesquels se sont inscrits les droits nationaux arrachés par la lutte de classe dans chaque pays. Un document permet de s'en convaincre.

Un participant français à la Convention présidée par Giscard vient de publier un commentaire du projet de constitution. Ce « rapport d'information » a été rédigé par Pierre Lequiller, député UMP, président de la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne.

Rapport d'information

Citons son point de départ : « Parmi les modifications significatives apportées par la Convention [à la situation actuelle ndr] il faut notamment mentionner : la reconnais-

sance explicite de la personnalité juridique de l'Union. » (Il s'agit de l'article 6 dans la partie I du projet). Ce que le rapport précise ainsi plus loin : « Devenant un sujet de droit international, l'Union pourra désormais signer des traités en son nom propre, sans que la signature des Etats membres soit nécessaire. Elle pourrait également ester en justice et adhérer à des organisations internationales. » Cette disposition n'est contestée à notre connaissance par personne, ni à l'intérieur de la Conférence intergouvernementale, ni par ceux qui affirment vouloir apporter de l'extérieur des amendements au projet de Constitution. Or il s'agit d'une question majeure. Si l'Union européenne peut se substituer aux Etats membres, dans des domaines internationaux aussi fondamentaux que

la signature de traités ou l'adhésion à une organisation, c'est que l'existence même des Etats européens devient annexe et subsidiaire de l'Union européenne. On peut pousser cette logique y compris aux conventions de l'OIT dont désormais l'UE pourrait se retirer au nom des Etats membres !

L'élargissement

Nous sommes là au cœur du principe même d'une Constitution européenne et non pas du détail de telle ou telle de ses modalités, car le passage de traités entre Etats membres (Maastricht, Amsterdam, etc.), à une Constitution européenne prétend lier directement les citoyens d'Europe à une « personnalité juridique européenne. »

Il faut également souligner que la Constitution européenne se relie à l'élargissement à 25

pays. Dans les actuels pays de l'Union européenne, l'élargissement et la Constitution européenne signifie baisse du coût du travail, délocalisation de la production et licenciements. Dans les dix nouveaux pays, l'élargissement correspond également à des licenciements et à une remise en cause des conquêtes sociales sur la base de la privatisation et de la désindustrialisation.

Ce projet de Constitution européenne ne matérialise institutionnellement aucun développement d'une quelconque « nation européenne », car celle-ci n'existe pas. Dès lors, ce projet de Constitution européenne, en étant « applicable directement dans chacun des pays » (article 10), n'a qu'une fonction : détruire toutes les bases des Etats-nations dans lesquels se sont forgés les droits arrachés par la lutte de classe.

ROUMANIE

Adhésion à l'Union européenne

Une majorité de Roumains a boycotté ou voté "non" au référendum préparant l'adhésion

Les Roumains étaient appelés aux urnes samedi et dimanche 18 et 19 octobre pour un référendum sur la nouvelle Constitution du pays, harmonisée avec la législation européenne dans la perspective de l'adhésion à l'Union européenne en 2007. 17,9 millions d'électeurs inscrits devaient répondre à la question : "Êtes-vous d'accord avec la nouvelle Constitution ?".

L'article 145, alinéa 2, de la nouvelle « Constitution » indique : « Suite à l'adhésion, les règlements prévus par les traités constitutifs de l'Union européenne, tout comme les autres règlements communautaires ayant un caractère obligatoire, ont priorité face aux dispositions contraires de lois antérieures, en respect de l'acte d'adhésion. » La loi roumaine, le Parlement roumain disparaîtraient donc devant les directives de l'Union européenne. C'est l'adaptation à la future « Constitution européenne » qui propose que les directives européennes aient force de loi, indépendamment des Parlements nationaux...

Le contenu de ce projet soumis à référendum

L'article 41 garantit la « propriété privée ». Un militant ouvrier roumain, qui fait campagne avec l'Entente internationale des travailleurs et milite activement contre l'adhésion à l'Union européenne, explique : « Cela signifie pratiquement que les grandes fortunes constituées après 1989 par le vol et le pillage de grandes parties des propriétés de l'Etat seront désormais intouchables. »

Alors que le mouvement ouvrier commence à exiger la renationalisation de secteurs privatisés, cet article rendrait la privatisation intouchable ! De même, l'article 135 remplace l'ancienne formulation, qui déclarait que « toutes les richesses du sous-sol sont exclusivement propriété de

l'Etat », par une formulation plus vague sur « les richesses d'intérêt public du sous-sol ».

Magouilles et chantages

Afin de « convaincre » les électeurs d'accomplir leur devoir, les autorités ont lancé une « campagne » d'une ampleur jamais vue. Affiches, encarts publicitaires, clips vidéo dans lesquels artistes et vedettes du football disent « oui » à la Constitution, une loterie « spéciale » mettant en jeu 300 voitures Dacia, rien n'a été oublié. Le tout pour un coût de plusieurs millions d'euros.

"Il est clair que les autorités ne sont pas capables de mobiliser la population, (...) elles ont eu recours au chantage et à des astuces pour al-

lécher les électeurs", écrivait l'éditorialiste du quotidien *Evenimentul Zilei*. Voyage en Chine pour les maires ayant réussi à mobiliser l'électorat, ou possibilité de gagner des téléviseurs à des loteries réservées aux électeurs méritants, textos sur les portables, « urnes volantes » dans les marchés de légumes, ou promesses de prise en charge des factures de chauffage, les autorités roumaines n'ont épargné aucun effort dimanche afin de « mobiliser » l'électorat. Dans le département de Cluj (centre-ouest), des responsables des bureaux de vote ont fait savoir que les retraites ne seraient versées qu'aux personnes âgées ayant voté. Les prêtres eux aussi ont été mis à

témoignages, les fidèles de nombreux villages ont été regroupés en colonne dès la fin de la messe dominicale et conduits aux bureaux de vote. Malgré ce matraquage, le taux de participation a été d'environ 55 %. Le référendum sur la nouvelle Constitution roumaine a été validé, le taux de participation ayant dépassé le niveau requis de 50 % avec un léger avantage pour le oui. Ce résultat illustre le rejet de l'intégration à l'Union européenne, rejet des pratiques mafieuses du gouvernement issu de la nomenklatura (qui se sont illustrées dans l'organisation même de ce référendum), partisan de l'adhésion à l'Union européenne.

Correspondant

SUISSE

Interview d'un délégué suisse à la Rencontre européenne

Après la Rencontre européenne des 20 et 21 septembre, Michel Guillot, syndicaliste postier suisse, répond à nos questions.

Q : Qu'as-tu pensé de la rencontre ?

M.G. : Je l'ai trouvée très bien, on peut voir ce qui se passe ailleurs. En effet, la Suisse ne fait pas partie de l'UE, le peuple l'a repoussé par deux fois. On avait l'impression d'être le « village gaulois », la situation était moins dégradée qu'ailleurs. Mais cela commence à changer.

Q : Dans quel sens ?

M.G. : Par exemple, le gouvernement a annoncé il y a quelques semaines qu'il allait privatiser La Poste. Il veut dénoncer la CCT qui ne serait pas assez « flexible ». Ils vont également externaliser le courrier express.

Le gouvernement, ne pouvant invoquer les directives de l'UE, décide ces mesures au

nom des accords de libéralisation de l'OMC. Une des recommandations est justement d'externaliser une partie du courrier. Un conseiller fédéral a signé cela à l'OMC.

Q : Comment les travailleurs réagissent-ils ?

M.G. : C'est le choc. Cette privatisation va entraîner des pertes de salaires de 20 à 30 %.

Il faut savoir qu'en Suisse, il existe depuis les années 50 un accord de « la paix du travail » entre les syndicats et les patrons. Les syndicats s'étaient engagés à ne pas faire grève s'ils obtenaient des augmentations de salaires et des garanties importantes.

Alors, toute une génération a pris l'habitude de ne pas faire la grève. Cependant, avec l'annonce des mesures de privatisation et de remise en cause des retraites, la centrale USS a appelé à une manifestation. Il y avait 40 000 mani-

festants dans la rue le 20 septembre dernier.

Quant à mon syndicat, à Genève, il a provoqué la grève dans 14 centres de tri sur 18.

Il y a eu un petit recul des patrons. Mais nous savons que les plans ne vont pas s'arrêter là.

Q : Que vas-tu proposer dans ton syndicat, après cette conférence ?

M.G. : Nous allons discuter au niveau de la centrale d'une proposition visant à ce que le syndicat des postiers suisses lance un appel à une rencontre européenne de postiers contre les privatisations, la déréglementation, pour le maintien du service public de la poste.

Par ailleurs, nous allons nous pencher sérieusement sur ce projet de Constitution européenne, qui me semble très dangereux.

Propos recueillis par
Informations Internationales

Campagne pour la collecte de millions de signatures

Tract de l'AFL-CIO contre l'ALCA

La campagne de l'AFL-CIO pour collecter des millions de signatures contre l'Accord de libre commerce américain (ALCA) a débuté aux Etats-Unis.

« C'est le moment de choisir: des vrais emplois, des communautés fortes ou l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) à la puissance 10.

Vous pensez que l'ALENA est mauvais pour vous et vos familles. Ce serait pire avec l'ALCA.

L'ALCA se propose d'étendre les attaques de l'ALENA contre l'emploi, les droits des travailleurs, l'environnement et la démocratie à tout le continent américain pour l'année 2005.

L'ALENA incluait le Canada, les Etats-Unis et le Mexique, l'ALCA sera dix fois plus gros. Il répandra les dommages causés dans 3 pays par l'ALENA aux 34 pays du continent américain – quelque 800 millions de personnes.

L'ALCA a été négocié avec la plus grande discrétion. Le Congrès n'aura plus qu'à voter oui ou non sur l'ensemble de l'accord. Pour cette raison, les travailleurs et leurs familles, tous les militants se rassemblent pour dire non à l'ALCA – c'est le mauvais choix pour les familles ouvrières.

Le mauvais choix pour l'emploi

L'ALENA s'est déjà traduit dans notre pays par la perte de 750 000 emplois existants et potentiels. L'ALCA entraînera encore davantage de destruction d'emplois. L'ALENA

a détruit des communautés entières lorsque les patrons ont décidé de délocaliser les usines en dehors du pays. L'industrie américaine – qui a fait vivre des générations de travailleurs des classes moyennes – est en crise du fait des mauvais accords commerciaux. Le pire nous attend avec l'ALCA. « Ma fille m'a demandé où elle travaillerait lorsqu'elle serait grande et tout ce que j'ai pu lui répondre c'est: "Peut-être à Wall-Mart." » (Dave Polanowski, soudeur, Bethlehem Steel).

L'ALCA veut détruire les réglementations qui protègent la santé et la sécurité des travailleurs et démanteler et privatiser les services publics, comme la santé, l'éducation, l'approvisionnement en eau potable

Le mauvais choix pour la démocratie et les services publics

Comme l'ALENA, l'ALCA protégera les intérêts des multinationales au mépris des décisions prises par ceux que nous avons élus démocratiquement. L'ALCA veut détruire les réglementations qui protègent la santé et la sécurité des travailleurs, démanteler et privatiser les services publics, comme la santé, l'éducation ou l'approvisionnement en eau potable, entraînant une augmentation des coûts et une baisse de la qualité des services pour les familles ouvrières. Bien que les Etats-Unis ne puissent s'assurer que tous les poids lourds mexicains répondent aux normes de sécurité en vigueur aux Etats-Unis, l'ALCA permettra à ceux-ci de rouler dans le pays.

Le mauvais choix pour les droits des travailleurs, la santé publique et l'environnement

L'ALCA protégera les intérêts des multinationales au mépris des intérêts des travailleurs.

Comme l'ALENA, l'ALCA obligera dans chaque pays les gouvernements à sacrifier les droits des travailleurs, la santé publique, et l'environnement. Les négociateurs de l'ALCA ont refusé d'inclure dans leurs accords la moindre référence aux droits ouvriers. Ces accords permettront aux multinationales d'enfreindre les lois en coulisse, ils prévoient même des compensations si des lois nationales font obstacle à la réalisation de leurs profits.

Une compagnie canadienne réclame 1 million de dollars de

aucune solution sur le long-terme au problème de l'immigration.

Stéphanie Tabone, une infirmière de l'Association des infirmières du Texas, a constaté une chute du salaire des infirmières de Lubbock (Texas) de 14 à 11 dollars lorsque les hôpitaux locaux ont utilisé un programme de visa temporaire pour embaucher 500 infirmières étrangères à un salaire de 5 dollars de l'heure.

Faire le bon choix pour les familles ouvrières : stopper l'ALCA

Les riches entrepreneurs exercent des pressions énormes en faveur de l'ALCA. De leur côté, les travailleurs et leurs organisations dans les Amériques s'unissent contre les multinationales pour dire non à l'ALCA. Nous voulons une meilleure façon de commercer qui créerait des emplois, protégerait les droits des travailleurs, l'environnement et la démocratie. Ainsi les ministres du commerce réunis en conférence continentale à Miami les 20 et 21 novembre n'entendront pas que les lobbies des affaires. L'Alliance sociale continentale – une coalition de syndicats et leurs alliés du continent américain – présenteront des millions de bulletins et de pétitions s'opposant à l'ALCA. »

Pour plus d'informations :

<http://www.aflcio.org/stopftaa>

Visitez notre site web
www.ucpo.ch

Abonnez-vous!

Je m'abonne au Journal de l'Union des cercles pour une politique ouvrière

20 numéros: 30 francs (pli fermé)

Prix de soutien: 50 francs

Nom, prénom..... **Talon à envoyer à:**
UCPO, case postale 1
Adresse..... 1211 Genève 28
Versements:

SUÈDE

Référendum sur l'adhésion de la Suède à l'euro

L'euro, c'est «NEJ» !

Le 14 septembre, le peuple, les travailleurs, la jeunesse de Suède a dit non à l'euro à plus de 56%, dans une situation où les 3/4 des parlementaires appelaient à voter pour, ainsi que la totalité des partis et la confédération syndicale LO.

« *Le résultat, selon un article du Temps paru le lendemain, est une coupure profonde entre ceux qui dirigent le pays et la population* » La classe ouvrière de Suède fait, depuis

1994, l'expérience du contenu de la politique de l'Union européenne : « *Bien qu'en dehors de la zone euro, la Suède est tenue de respecter les critères de Maastricht et les directives économiques de la Commission européenne. Ce qui signifie que la classe ouvrière, comme c'est le cas dans tous les pays, de l'Union européenne, est confrontée à la déréglementation, aux privatisations, aux coupes dans les budgets sociaux et dans les*

budgets de santé, aux attaques contre nos acquis sociaux », fait valoir Jan Erik Gustafsson, vice-président du Comité national pour le non à l'adoption de l'euro en Suède, interrogé par *Informations ouvrières* (n° 607, 17 septembre 2003).

Ainsi, malgré la position du parti social démocrate et de la direction syndicale, les masses se sont mobilisées pour dire non à la politique de dislocation impulsée de Bruxelles. En face, impulsée par le gouverne-

ment, soutenue par les multinationales et les organisations patronales, dotées de moyens financiers massifs, la campagne en faveur de l'adhésion n'a pas suffi.

La résistance déterminée des travailleurs et de la jeunesse a du reste été telle que, après avoir d'abord pris position en faveur de l'adhésion, la confédération syndicale LO a finalement adopté une position « neutre » face au scrutin.

Ce sont également la démocratie et la souveraineté du pays qui étaient en jeu. Lors d'une rencontre de syndicalistes qui s'est tenue à la veille du scrutin dans une entreprise de maintenance du métro de Stockholm, un participant expliquait : « *Si on ne veut pas que la qualité continue à se dégrader dans les crèches, les écoles, l'assistance aux personnes âgées, dans la santé, si l'on veut que chacun garde son emploi, alors il ne faut pas dépendre de la politique décidée à Bruxelles.* » Et un autre : « *Nous avons en moyenne 80% de syndiqués dans les différentes branches professionnelles et nous avons la pratique du contrat collectif et des conventions qui sont des freins à la flexibilité, aux baisses de salaires et aussi aux baisses des allocations de chômage. Ce n'est pas possible que la politique sociale soit décidée ailleurs qu'ici en Suède, et qu'on doive s'aligner sur certains pays de l'UE qui ont un strict minimum et où les syndicats sont très faibles.* »

Comme le signale Jan Erik Gustafsson du Comité national pour le non à l'adoption de l'euro en Suède dans l'interview citée ci-dessus, « *Main tenant, il y a en plus la proposition d'une Constitution européenne. Mais il est clair que la victoire du non au référendum va être un véritable point d'appui pour organiser la résistance contre ces attaques* ». Et un point d'appui dans toute l'Europe, un signal pour tous les travailleurs qui veulent résister.

M R

YOUgoslavie

Contribution d'un délégué à la Rencontre européenne des 20 et 21 septembre

Comment le gouvernement serbe a dû reculer face à la grève générale

Jusqu'à il y a deux ans, l'électricité en Serbie était subventionnée par l'Etat et les particuliers payaient un prix très bas, contrairement aux entreprises qui, elles, payaient beaucoup plus cher leur électricité.

Depuis la guerre qui a ravagé la Yougoslavie, personne ne paye l'électricité. Et le jour de la chute de Milosevic, le 5 octobre, les travailleurs du secteur de l'énergie ont joué un rôle décisif.

En Serbie encore aujourd'hui, le service public de l'électricité regroupe dans une même entreprise publique, à la fois le secteur des mines, la production et la distribution d'électricité. 60 000 travailleurs sont regroupés dans cette entreprise. En ex-Yougoslavie, la situation était identique à ce qui existe encore en Serbie.

En 1993, la première privatisation a eu lieu en Croatie, et c'est ENRON qui a repris toute l'électricité. ENRON a aussi le monopole en Bosnie. Le directeur de ENRON a eu un arrangement avec Bush en 1993 comme prix de la privatisation. Aujourd'hui, les Croates payent pour l'électricité en Bosnie.

En Serbie, le 5 octobre, le ministre Novokovic, ancien expert d'ENRON et intermédiaire d'une filiale d'ENRON à Moscou, a voulu faire une première réforme : il voulait multiplier le prix de l'énergie par trois. Il a dû reculer et démissionner. Un nouveau ministre est arrivé et il voulait multiplier le prix de l'énergie par 10 !

Il faut savoir qu'en Serbie, la quasi-totalité de la population, des millions de familles, ne paye pas l'électricité. Ils font pression, ils coupent, mais personne n'est prêt à payer.

Dans le même temps, ils avaient prévu environ 25 000 licenciements, soit environ 40% des travailleurs du secteur, pour pouvoir privatiser. L'argument utilisé est que les électriciens serbes qui travaillaient au Kosovo ont été rapatriés et sont au chômage technique. Ils veulent abolir la subvention publique et séparer les trois branches : mines, production et distribution. Ils veulent aussi rogner nos avantages sociaux, comme les cantines.

Le décret du ministre est sorti : il y a eu la grève générale pendant un mois en avril-mai dernier. Le ministre a dû reculer. Il

faut dire que dans cette entreprise publique, il y a un seul syndicat et que 99 % des salariés sont syndiqués. Ce syndicat a tout refusé, et le plan est reporté à l'année prochaine pour l'instant. La grève s'est donc arrêtée.

La grève a été lancée contre la séparation car, pour les travailleurs, la séparation signifie la privatisation, et peut-être l'arrivée d'ENRON. Le ministre prépare une nouvelle manœuvre pour séparer les branches, mais rien ne se fera avant le printemps à cause du chauffage.

Une campagne pour aider ces travailleurs serait utile : c'est une bataille importante pour tous les secteurs, pour tous les travailleurs. Il faut les défendre, l'énergie est une question de survie.

On pourrait organiser un soutien international, avec des envois de dépêches pendant la grève. Il faut avoir la possibilité de discuter avec ces travailleurs, par l'intermédiaire d'un bulletin. La proposition de l'organisation d'une rencontre entre électriciens et gaziers au niveau européen est une bonne idée.